



GROUPE ADP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 20 janvier 2025

Réaction du Groupe ADP aux déclarations du Directeur général du Groupe Air France-KLM dans le Parisien

Le Groupe ADP exprime sa surprise vis-à-vis des propos tenus dans le journal Le Parisien le 20 janvier 2025 par le directeur général de son premier client Air France-KLM. Celui-ci estime être "moins bien traité" que les compagnies étrangères.

L'activité du hub d'Air France représente plus de 600 vols par jour soit près de la moitié du trafic de Paris-CDG avec des enjeux très spécifiques de programmation horaire des différentes plages de correspondance. A cet égard, cette activité est donc difficilement comparable avec celle des autres compagnies aériennes clientes de Paris-CDG qui n'opèrent pour la quasi-totalité d'entre elles que quelques vols quotidiens.

Pour répondre aux enjeux de compétitivité du hub, les équipes d'Air France et du Groupe ADP travaillent ensemble, depuis plusieurs mois, en parfaite intelligence, sur tous les projets de modernisation de Paris-CDG.

Ces projets auront notamment pour objectif de soutenir la compétitivité de l'aéroport Paris-CDG et notamment celle du hub afin de tendre, autant que possible, vers un taux de contact proche de 100% pour Air France, entre autres (un poste avion « au contact » est relié au terminal par une passerelle par opposition à un poste avion « au large » qui suppose un transfert par autobus vers le terminal). Ce taux de contact est aujourd'hui difficile à atteindre sauf à éclater les opérations de cette compagnie sur d'autres terminaux que le 2E et le 2F.

Ces projets supposent le développement d'infrastructures, soumises à la concertation publique et à plusieurs autorisations administratives. Ceci crée un délai incompressible de plusieurs années.

S'agissant du taux de contact à Paris-CDG, le Groupe ADP rappelle que celui de l'ensemble des opérations d'Air France est supérieur à celui des autres compagnies aériennes de Paris-CDG (90% gros porteurs et 88% moyens porteurs pour Air France et respectivement 87% gros porteurs et 78% moyens porteurs pour l'ensemble des autres compagnies aériennes).

Aujourd'hui, alors que le trafic de l'aéroport Paris-CDG n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019, les deux entreprises s'emploient, depuis plus de deux ans, à trouver des solutions renouvelées pour répondre aux enjeux environnementaux et d'accueil du trafic dans les meilleures conditions s'appuyant en premier lieu sur la densification des opérations dans les infrastructures existantes, et si elles sont nécessaires, au développement de nouvelles salles d'embarquement.

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46, Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

[groupe-adp.com](https://www.groupe-adp.com)